l'Écho Simianais

Bulletin municipal n° 20 - été 2018

L'Écho fête ses dix ans !

Couverture du N° 1 (1927) de l'Écho de la Rotonde l'ancêtre de notre revue

DANS CE NUMÉRO :

Les bilans financiers p. 6
Les reliquaires de Simiane p. 10
Les Riches Heures Musicales p. 14

INFORMATIONS UTILES

NUMEROS d' APPEL UTILES

Mairie de Simiane téléphone : 04 92 75 91 40
Mairie de Simiane téléfax : 04 92 75 94 39
Courriel / e-Mail : communedesimiane@wanadoo.fr
Site de la Mairie : *www.mairie-simiane-la-rotonde.fr*
Numéro d'appel d' URGENCE : 06 07 17 89 33

HEURES D'OUVERTURE de la MAIRIE : du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

Chaque samedi, le Maire et ses adjoints tiennent leur permanence, de 10h à 12h, au Bureau des élus (à côté de la Poste).

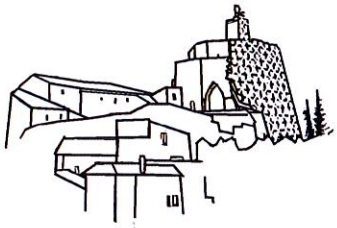

Le Château-Rotonde
Ouvert tous les jours du 1er mai au 30 juin,
de 10h30 à 13h et de 14h à 19h
Du 1er juillet au 31 août, de 9h à 19h30
Dès le 1er septembre, de 13h30 à 18h.
Tel. 04 92 73 11 34

Le Bureau de Poste de Simiane
Ouvert, du lundi au vendredi, de 14h15 à 16h45.
Ouvert le samedi, de 10h30 à 12h.

Tel. 04 92 75 95 41

La Bibliothèque Henri Laugier
Ouverte le mardi et le vendredi, de 15h30 à 17h30.

L'Écho Simianais - Bulletin municipal semestriel gratuit - **numéro 20 - juin 2018.**

Commune de Simiane la Rotonde - Rue Henri Laugier - 04150 SIMIANE la Rotonde.
Directeur de publication : M. Louis Laudun, Maire. Coordination : Henri Duyn.
Rédaction : Louis Laudun, Claude Wicart, Marie-José Noël, Jean-Pierre Comte, Henri Duyn, Isabelle Oudot, Jean-Yves Meignen, Gilbert El Kaïm
Conception graphique et maquette : Henri Duyn.
Photos et illustrations : Roger Legrand, Ulrich Trappschuh, Henri Duyn, Isabelle Oudot, Jean-Pierre Comte, Anne-Flore Robert.
Impression : Imprimerie Nouvelle, Apt - Imprimé sur papier recyclé.
Tirage : 450 exemplaires. Dépôt légal : Lors de la parution Distribution : La Poste

Le PROPOS du MAIRE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'épicerie de notre village : ça y est !

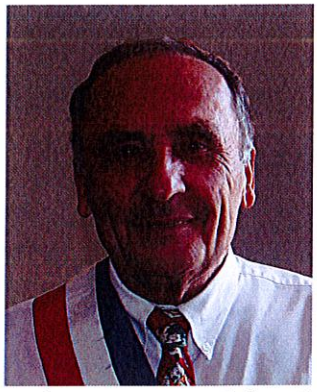

C'est enfin arrivé. Dans l'Echo Simianais n°19 de décembre 2017, je concluais mon propos avec l'espoir de la réouverture de notre épicerie au cours du premier trimestre 2018. En fait, cela n'a été possible que quelques jours après l'échéance prévue, puisque l'ouverture a eu lieu le 9 avril comme la plupart d'entre vous avez pu le constater.

C'est une jeune femme, Mme Cécilia GERACE qui a relancé l'activité. Son esprit d'entreprise et son dynamisme semblent avérés. Dans cette opération, on peut estimer qu'une relation gagnant/gagnant s'est établie dans notre village :

- d'une part, il est heureux qu'une jeune personne puisse, par son savoir faire et sa capacité de travail, se réaliser pleinement dans une initiative économique qu'elle espérait de tous ses vœux.

- d'autre part, l'implantation géographique de l'épicerie va redonner vie au secteur d'autant plus qu'elle vient compléter de façon pertinente diverses activités de service public : l'école, la Poste, la salle polyvalente en cours de réfection et de réalisation et peut-être la future mairie en 2019/2020.

Cet ensemble devrait créer une dynamique complémentaire entre ses diverses composantes.

Rappelons que si la mairie devait rejoindre le bas du village, sa zone d'implantation actuelle serait elle aussi revitalisée puisque les nombreuses associations simianaises trouveraient dans ce qui serait alors l'ancienne mairie, un espace plus adapté à leur besoins et à leur activités qui se déroulent souvent en soirée, contrairement à l'Administration.

***

Souhaitons une longue prospérité à notre épicière et à son commerce.

Le Maire,
Louis LAUDUN

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le PROPOS du MAIRE

La piétonnisation du vieux village

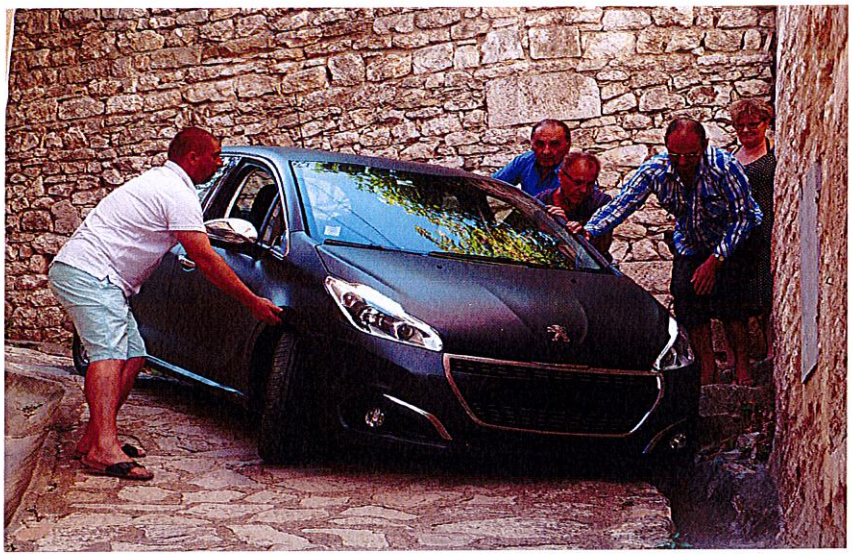

Cette formule peut surprendre voire être jugée saugrenue tant la fonction piétonne des rues et ruelles du vieux village paraît naturelle.
Pourtant, il n'en est rien. Pour cela, les lecteurs sont invités à se reporter à la page 16 du N° 17 de l'Écho Simianais de décembre 2016 où la photographie qui illustrait l'article démontrait, hélas, que cette fonction piétonne de nos vielles rues médiévales n'était pas évidente pour tout le monde.
Il en est résulté des situations vraiment cocasses et particulièrement inconfortables tant pour l'automobiliste téméraire que pour "les sauveteurs" occasionnels.
L'augmentation du nombre de cas interpelle vraiment. Leur analyse démontre que les GPS des touristes qui arrivent par le plateau et qui souhaitent aller dans la plaine, indiquent le chemin le plus court, à savoir la traversée directe du village de la Rotonde vers le Faubourg !!
C'est pourquoi, deux mesures viennent d'être prises :

- l' installation d'un obstacle amovible au début de la rue du Château dans sa partie haute. Les entrepreneurs qui, éventuellement, auront à intervenir dans le vieux village par cet accès avec leurs engins adaptés, devront retirer le code d'ouverture à la mairie.
- la publication d'un arrêté interdisant toute circulation dans le périmètre :
  a) la Rotonde, le Chemin du Cimetière et la Rue de la Forge au Nord
  b) la Place Sainte Victoire et la Rue du Rempart à l'Est
  c) la Porte des Moulins à l'Ouest

Souhaitant qu'ainsi les situations critiques, voire désespérées, disparaîtront.

FLORE à SIMIANE 2018

Forte de sa nouvelle structure, l'équipe de Flore à Simiane est déjà à l'œuvre pour préparer sa 4ème édition qui aura lieu le dimanche 21 octobre 2018.

Elle se présente avec une difficulté supplémentaire en l'absence de la salle des fêtes, pour cause de travaux.
Ceci exige de revoir entièrement l' organisation et l' implantation.

Les animations se confirment avec trois conférences déjà prévues, l'une le matin à 11h, sur la *biodynamie,* animée par Jan Darmstadt ; à 14h30, sur *le jardin sans arrosage,* par J.-Y. Meignen et à 16h par Marie-Claude Paume (*dont le sujet reste à déterminer*).

Nous avons conservé les ateliers de construction de nichoirs à oiseaux, les démonstrations de cavage de truffes, les balades en calèche...

Sans oublier, bien sûr, nos fidèles pépiniéristes qui devraient revenir à Simiane, car l'édition 2017 les a emplis de satisfaction. Nous réservons une place importante à la restauration, au moment du déjeuner, afin d'offrir à chacun et à chacune, une superbe journée verte et savoureuse à Simiane.

FINANCES COMMUNALES

Les budgets synthétiques de la commune

Veuillez trouver ci-dessous les résultats de l'exercice 2017 du budget principal :
La section "fonctionnement" présente un excédent de 258 096.15 €, détaillé ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	Dépenses :	Recettes :
Opération 2017	1 159 259,82	1 192 815,81
Report exercice 2016 *(résultat N-1)*	0,00	224 540,16
Total	1 159 259,82	1 417 355,97
Résultat de clôture *(résultat N)*		**258 096,15**

Soit un résultat sur l'exercice 2017 de : *(N)* 258 096,17 – *(N-1)* 224 540,16 = 31 555,99 €

La section "investissement" présente un excédent de 321 991,87 € détaillé ci-dessous :

INVESTISSEMENT	Dépenses :	Recettes :
Opération 2017	198 955,32	429 451,19
Report exercice 2016 *(résultat N-1)*	0,00	91 496,00
Total	198 955,32	520 947,19
Résultat de clôture		**321 991,87**
Reste à réaliser 2017	94 846,71	9 239,00
Total cumulé	94 846,71	331 230,87
Résultat définitif de clôture :		**236 384,16**

La plus grande partie des recettes d'investissement provient de la vente d'immeubles.

N'ayant pas de déficit en investissement à couvrir, l'affectation du résultat du budget principal excédentaire de 258 096,15 € a été affectée en totalité à la section de fonctionnement du budget de 2018.

Le budget principal de la Commune, pour l'année 2018

FONCTIONNEMENT	Dépenses :	Recettes :
Report exercice 2017 *(résultat N-1)*		258 096,15
Crédits au titre du présent budget		721 500,00
Charges à caractère général	262 010,00	
Charges de personnel, frais assimilés	376 706,00	
Reversement au FNGIR fonds de péréquation	70 100,00	
Autres charges de gestion courante	100 200,00	
Intérêts d'emprunts	21 000,00	
Titres annulés sur exercices antérieurs	5 000,00	
Virement à la section "investissement"	124 580,15	
Dépenses imprévues	20 000,00	
Total	**979 596,15**	**979 596,15**

FINANCES COMMUNALES suite

INVESTISSEMENT TTC	Dépenses :	Recettes :
Report exercice 2017 *(résultat N-1)*		321 991,87
Reste à réaliser 2017		9 239,00
Crédits au titre du présent budget		991 355,15
Opérations financières	88 800,00	
Réhabilitation Salle des Fêtes	752 244,00	
Travaux communs indissociables de tout le bâtiment (École - Poste - appartement)	95 060,00	
Voierie et entretien des terrains communaux	152 130,48	
Entretien des bâtiments communaux	167 655,54	
Matériel, mobilier et équipements informatiques	22 346,00	
Château et Rotonde	44 350,00	
Total	**1 322 586,02**	**1 322 586,02**

Le budget général de la commune en Investissement est obligatoirement présenté TTC, sachant que dans la plupart des cas la TVA est récupérable.
L'ensemble du budget général de la commune en fonctionnement et en investissement s'équilibre à un montant de 2 302 182,17 €

EAU & ASSAINISSEMENT

Le budget annexe "eau et assainissement" pour l'année 2018

PARTICULIERS					PROFESSIONNELS				
Quantités	**Eau**		**Assainissement**		Quantités	**Eau**		**Assainissement**	
	Taxe	Montant	Taxe	Montant		Taxe	Montant	Taxe	Montant
Abonnement		**100,00**		**0,80**	Abonnement		**100,00**		**0,80**
de **0** à **200** m³	*1,20*	**2,30**	*0,15*	**0.95**	de **0** à **200** m³	*1,20*	**2,30**	*0,15*	**0.95**
de **201** à **350** m³	*2,20*	**3,50**	*0,40*	**1,20**	de **201** à **500** m³	*2,20*	**3,50**	*0,40*	**1,20**
au-delà de **351** m³		**4,50**			au-delà de **501** m³		**4,50**		

BUDGET FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Report exercice 2007 *(résultat N-1)*	0,00	0,00
Crédits au titre du présent budget	283 106,53	283 106,53
Total budget fonctionnement 2018	**283 106,53**	**283 106,53**

BUDGET INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Report exercice 2017 *(résultat N-1)*	12 857,47	
Reste à réaliser 2017	21 124,00	42 700,00
Crédits au titre du présent budget	253 604,33	244 885,80
Total budget investissement 2018	**287 585,80**	**287 585,80**

L'ensemble du budget eau et assainissement de la Commune en Fonctionnement et en Investissement s'équilibre à un montant global de **570 692,33 €**

Hommage à Monsieur Léon Adrian

Léon Adrian est né le 31 janvier 1931. Il nous a quitté à l'aube de sa 87ème année.
L'image qu'il nous laisse est celle du Secrétaire de Mairie qu'il fut pendant sept municipalités successives. Arrivé à la Mairie en 1958, la grande longévité de sa carrière administrative lui a permis, mieux que quiconque, d'apprécier les progrès réalisés dans notre commune, au travers d'une foule de dossiers qu'il a aidé à mener à bien.
Sa grande disponibilité et sa capacité à trouver les solutions aux problèmes de chacun n'auront d'égal que son extraordinaire mémoire qui a toujours impressionné son entourage. C'est sans aucun doute le seul Secrétaire de Mairie, qui était capable d'établir une fiche d'état civil sans devoir ouvrir le registre. La république lui témoignera sa reconnaissance en le distinguant dans l'Ordre National du Mérite au grade de Chevalier. Ce fut l'occasion, pour tout notre village, de participer à un moment de convivialité dans la salle des fêtes, autour d'un sympathique apéritif, où un cadeau collectif lui a été remis pour son plus grand bonheur. C'était en janvier 1996.

Mais il ne faut pas oublier que, en plus de ses activités administratives, Léon gèrera l'épicerie familiale, dans le haut du village (*en-face de notre nouvelle crêperie "Fleur de Cactus"*), jusqu'en 1985 ; beaucoup se souviennent encore de cette époque ou dans son atypique et extraordinaire boutique on trouvait pratiquement tout pour bien vivre à Simiane. Il est regrettable de ne pas avoir une photo de ce bon "vieux temps" où les ménagères se retrouvaient autour de la grande balance pour acheter aussi bien des produits frais, qu'une paire de chaussons, des pastilles pour la gorge, de la mercerie, et même des crayons de couleur et autres trésors pour les petits écoliers.

L'heure de la retraite ayant sonné, Léon mettait toute son énergie et sa bonne volonté à disposition de l'Association du troisième d'âge, dont il était devenu le Secrétaire. De la même manière, il va soutenir et aider le père Mollet, pendant des années, dans la rédaction de "l'Écho de la Rotonde" *(voir page de garde),* l'ancêtre de notre "Écho Simianais", dont nous fêtons aujourd'hui le dixième anniversaire !... Des années durant, il sera l'un des instigateurs pour organiser des rencontres avec tous les anciens de l'école de Simiane.

ÉTAT CIVIL

Évènements d'État civil pour l'année 2017

(du 1er janvier au 31 décembre)

NAISSANCES :

ZAHOUI Méline	27 janvier 2017
DEBEIRE PETIT Brann	09 août 2017
SAMPIETRO Louca	09 novembre 2017

MARIAGES :

CHAUMET Florence	&	DENISSOT Daniel, Roger	10 juin 2017
BLANC Ludivine	&	GAUTHIER Christophe	17 juin 2017
COUTTON Élodie	&	WICART Rafael	16 septembre 2017
OUARGHI Linda	&	TAILLARDAT Marc, Albert, René	22 septembre 2017

DECÈS :

AUBERT Alix veuve PÉLISSIER	30 mai 2017
LOBEZ Roxane	20 août 2017
OGGIANO Georges	09 juin 2017
GHIGO Josiane épouse ROUX	24 octobre 2017
AUBERT Armande veuve SIGNORET	18 novembre 2017
VARGOVA Zlatka	05 décembre 2017
PERE Françoise	21 décembre 2017

L'ÉCHO DU CHÂTEAU

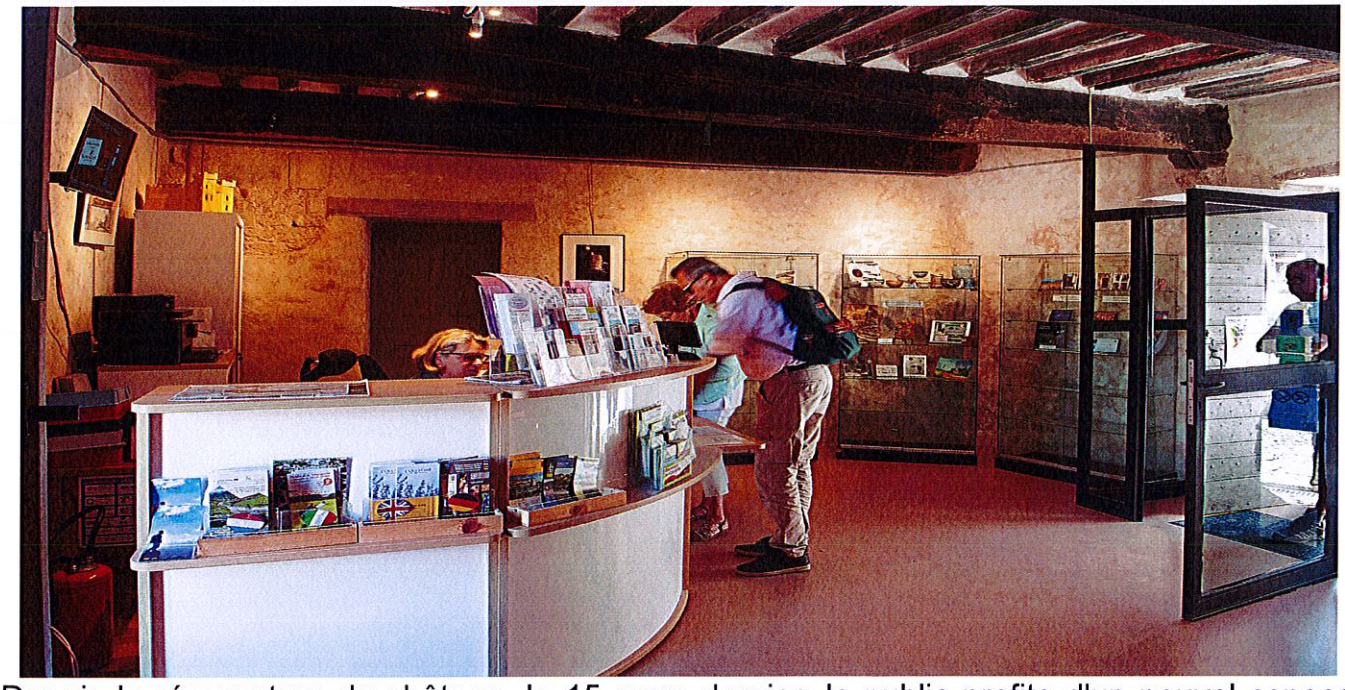

Depuis la réouverture du château, le 15 mars dernier, le public profite d'un nouvel espace d'accueil mieux adapté à la fréquentation en constante augmentation. Ce local améliore également les conditions de travail de nos hôtesses. Depuis cette année, en haute saison, le château sera ouvert tous les jours en horaires continus, grâce au système de roulement du personnel. En effet, notre équipe s'est enrichie de deux charmantes collaboratrices : Linda Taillardat et Cynthia Fayet. Cette disposition laissera plus de temps à Anne et à Olivia pour assurer l'animation du château, pour la plus grande joie des visiteurs.

LES PAGES D' HISTOIRE

Le vol des reliquaires de Saint Marc et de Sainte Victoire

Dans la nuit du 28 au 29 janvier 2018, a eu lieu dans l'église de Simiane le vol avec effraction de deux reliquaires classés au titre des Monuments Historiques et d'autres objets du culte : un ciboire en argent, le calice, des breloques en or, des ex-voto. Si les voleurs ont agi pour la valeur vénale de ces pièces d'orfèvrerie, les Simianais mesurent la valeur de leur patrimoine perdu.

Le buste reliquaire de Sainte Victoire

Le Reliquaire de Sainte Victoire (Sainte Patronne de Simiane-la-Rotonde) © photographie : Roger Legrand

La disparition de ce précieux reliquaire touche particulièrement toutes les anciennes familles de Simiane car Ste Victoire est la patronne de notre paroisse depuis quatre siècles et son reliquaire est l'objet d'une fervente dévotion.

Parmi nos anciens, certains se souviennent d'avoir suivi la procession qui serpentait dans les rues du haut village pour la fête de Sainte Victoire, avec en tête le buste reliquaire porté sur les solides épaules de quatre simianais et suivi par la plus grande partie des villageois.

D'autre part, *Madame Sainte Victoire* a vécu à Simiane, retirée sur les pentes du Buisseron, au-delà de la Combe du Pommier. Elle a mené, selon la tradition, une vie d'ermite consacrée à la prière et à la méditation, dans une grotte transformée en oratoire.

C'est là que, au tout début du XVIème siècle, des chasseurs l'ayant trouvée, presque mourante, la transportèrent jusqu'au village où elle expira devant la porte de l'église actuelle alors encore en chantier. Cette vie de sainte, cette mort devant la maison de Dieu... il n'en fallait pas davantage pour que *Madame Sainte Victoire*, à la demande des Simianais, devienne la Patronne de la paroisse, lors de la cérémonie de consécration de

la nouvelle église par Monseigneur Jean Pelissier, natif de Simiane, évêque d'Apt, le 28 octobre 1620.
Ce reliquaire, outre qu'il représente le symbole du culte voué à Sainte Victoire, est une très belle pièce d'orfèvrerie, classée au titre des Monuments Historiques en 1997.
Le buste, haut de 33cm, large de 29 cm, est en argent sur âme de bois, le visage a été repeint, la chevelure porte des traces de dorure, le socle est en bois peint. Autour du cou de la sainte sont accrochés à des chaines en or, vingt-et-une breloques et ex-voto : médailles, croix, montre-oignon, pendentifs en corail ou en forme de cœur…
Le poinçon d'un orfèvre d'Avignon (*I.G., probablement Jean Amyot dit Gabichan*) permet de dater le reliquaire du tout début du XVIème siècle.

Le reliquaire du bras de Saint Marc

On est en droit de s'étonner qu'un ossement du bras de Saint Marc l'Evangéliste, mort en Egypte en 68 après JC se soit retrouvé dans un placard de la sacristie de l'église de Simiane. C'est une longue histoire, ponctuée de zones d'ombre mais qui vaut la peine d'être racontée.
Ce sont des marchands vénitiens venus à Alexandrie au IXème siècle, qui ramenèrent à Venise le corps de l'Evangéliste devenu le Saint Patron de la cité des Doges. Une basilique édifiée à partir de 830, lui est consacrée. Mais la fervente dévotion à Saint Marc génère durant tout le Moyen Âge un commerce très actif de ses reliques.
Au retour de la Première Croisade (*1096-1099*), après la prise de Jérusalem, les preux chevaliers firent escale à Venise. Parmi les barons provençaux se trouvait **Raimbaud d'Agoult**, seigneur de Simiane. C'est lui qui aurait ramené à sa famille la précieuse relique. L'histoire ne dit pas qui a fait réaliser le reliquaire : Raimbaud, mort vers 1113, ou ses fils, Guiran ou Bertrand-Raimbaud ? Vers 1280, une douzaine de moines, venus de l'Abbaye Cistercienne de Silvacane édifient au sud de Simiane, au milieu des bois, au fond d'un vallon, l'Abbaye de Valsaintes (*Valis Sancte*), d'abord consacrée à la Vierge Marie.
La nouvelle communauté de Notre-Dame de Valsainte (*aujourd'hui Labadie*) reçoit aussitôt la protection des d' Agoult. En 1188, Bertrand-Raimbaud fait donation aux moines du terroir fertile de Boulinette et très probablement aussi du reliquaire de St. Marc.

Car l'Evangéliste prend sa place dans la dévotion populaire et le nom de Saint Marc s'applique désormais à tout le terroir qui environne le monastère. Précisons qu'en Provence, Saint Marc est considéré comme patron des vignerons, des tondeurs de brebis ou des charpentiers. Les moines défrichent, bâtissent, accueillent des paysans au hameau de Saint Marc. Mais la Guerre de Cent ans sème la ruine et la désolation. Le père Abbé doit se résoudre à mettre en gage chez un drapier d'Apt le précieux reliquaire de Saint Marc. Cette transaction donne lieu à un acte notarié signé le 10 mai 1392 qui décrit avec précision cette pièce d'orfèvrerie de 50 cm de longueur "*Venerabilem sanctissimum brachium Sancti Marchi*" : une main en tôle d'argent repoussé sortant d'une manche richement ornée de pierres précieuses et faisant un geste de bénédiction. On sait qu'en 1404, l'abbaye de Saint Marc tombe en ruine et que les derniers moines blancs se réfugient à Silvacane.

Le monastère renait en 1440 et la petite communauté laborieuse, aidée par les brassiers des alentours, exploite au mieux son patrimoine foncier : le blé, le seigle, un important cheptel (*une centaine de porcs, des chevaux et des bœufs pour les labours, des mulets pour le foulage du blé*) mais aussi des "industries" de transformation comme la verrerie, les fours à chaux et la petite métallurgie du fer pour la fabrication des outils. Mais vers le milieu du XVIIème siècle le manque d'eau dans la vallée du Haut Calavon désertifie le terroir de Saint Marc. Les moines sans ressource dépérissent. Et le 9 juin 1668 arrive le décret de l'abbé de Morimond (*Abbaye mère de l'Ordre de Citeaux*) qui ordonne le transfert de l'Abbaye de Saint Marc au castrum de Boulinette tout en gardant le nom de Valsainte. Une fois de plus les moines blancs se mettent au travail, récupèrent les plus beaux éléments architecturaux de Saint Marc dont la superbe porte romane de l'église. Durant le XVIIème siècle, la communauté ne compte que 3 ou 4 moines et quand éclate la Révolution, les deux derniers sont dépossédés et expulsés en 1790, ils doivent prêter le serment "Liberté-Egalité". Le prieur Louis Daigrevaux se retire à Simiane, le second Jean-François Campan adhère à la Société Populaire Républicaine et devient secrétaire de la commune de Simiane. Les terres de Saint Marc et de Boulinette sont rachetées par des agriculteurs.

Mais où donc est passé le bras de Saint Marc ? Depuis le XVème siècle, la piste du reliquaire se brouille et bien des questions se posent : quand les moines auraient-ils pu récupérer le reliquaire gagé ? Quand auraient-ils déposé ce précieux objet de culte dans l'église de Simiane ? (*Sans doute lors du transfert de 1666 à Boulinette*). Et pourquoi le reliquaire qui vient de nous être volé porte-t'il des poinçons qui le datent du XVIIIème siècle ? Force est d'admettre que le reliquaire médiéval a disparu et qu'au XVIIIème siècle la communauté cistercienne ou un généreux donateur en a fait exécuter une copie par l'orfèvre marseillais Louis Lazare Martin qui y a apposé ses 3 poinçons.

Principale source : L'abbaye de Valsaintes. Régis Fabre (Ed Synopsis, 1984)

Les obligations de débroussaillement

Pourquoi débroussailler ?

Pour protéger les personnes, les biens et la forêt.

Le débroussaillement a pour objectif de limiter la propagation des incendies de forêts et d'en diminuer l'intensité grâce à la réduction de la végétation combustible, en rompant la continuité.

Il permet d'éviter ou de ralentir les départs de feux accidentels à proximité des habitations et d'assurer la sécurité des biens et des personnes face aux flammes. Il améliore la sécurité et l'efficacité des secours et facilite ainsi l'extinction des feux.

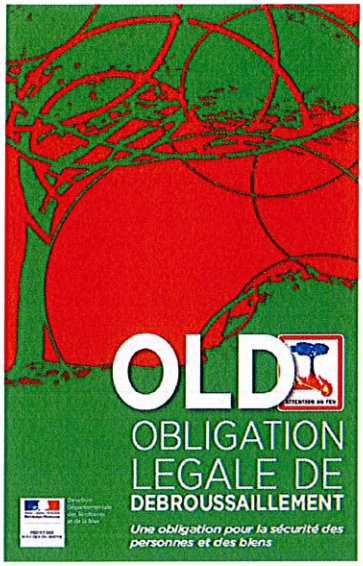

Le principe

La législation française prévoit une obligation de débroussaillement portée par le Code Forestier qui donne la définition du débroussaillement, précise les zones d'application, définit les périmètres à débroussailler et indique les modalités de réalisation des travaux.

Il précise également les rôles du maire et du préfet, ainsi que les sanctions et mesures de contrainte encourues par les contrevenants.

L'objectif du débroussaillement est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. L'obligation de débroussaillement et de maintien en état débroussaillé s'applique, aux terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts, aux abords des constructions et installations de toutes natures sur une profondeur de cinquante mètres.

Le débroussaillement peut comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.

En application du code Forestier, il appartient aux maires d'assurer le contrôle des obligations de débroussaillement. Ils disposent pour cela de pouvoirs leur permettant de constater les éventuels manquements à cette obligation et de mettre en demeure les propriétaires de réaliser les travaux de débroussaillement.

Les agents habilités à rechercher et constater les infractions forestières sont listées par le Code Forestier :

- officiers et agents de police judiciaire,
- agents des services de l'Etat chargés des forêts,
- agents de l'Office National des Forêts,
- gardes champêtres et agents de police municipale.

Quelle est l'efficacité du débroussaillement ?

Le rôle du débroussaillement est prouvé.

Des retours d'expérience sont régulièrement effectués après les grands feux pour évaluer l'efficacité du débroussaillement autour des habitations.

Ces études confirment qu'un débroussaillement réglementaire effectué autour des habitations assure une protection efficace dans 80% des cas.

A l'inverse, près de la moitié des habitations mal ou pas débroussaillées subissent des dégâts extérieurs, voire sont totalement détruites.

Quelles nouvelles des Riches heures musicales de Simiane la Rotonde?

Les reporteurs de "l'Écho" sont allés à la rencontre d'un responsable de l'association, pour un entretien "presque" imaginaire...

Que deviennent l'association et son festival ?

Eh bien, ils se portent plutôt bien ; comme vous le savez, une nouvelle équipe, d'ailleurs en grande partie composée d'anciens responsables, est aux commandes depuis la fin de l'année dernière. Les neuf membres du conseil d'administration travaillent dans un climat de confiance, de coopération, et j'ajouterai de grande inventivité.

Les adhésions rentrent mais si l'on veut approcher le chiffre record de l'an dernier, plus de 120, il faut encore un petit effort... Pour une association, des adhérents c'est bien sûr un soutien financier, mais surtout un partage de nos projets, une force de proposition comme nous l'avons indiqué dans les deux premières lettres d'information adressées depuis le début de cette année.

Ensemble Parnassie du Marais,dirigé par Mme Brigitte Tramier

Ajoutons que l'obtention récente de la reconnaissance du statut dit "d'intérêt général" pour l'association, offre aux donateurs, hors cotisations bien entendu, la possibilité de déduction fiscale.

Enfin, le soutien indéfectible de la Commune de Simiane est pour nous précieux, de même que l'attention portée par le Conseil départemental, en attendant nous l'espérons de bonnes nouvelles du Conseil régional.

Quelles nouveautés pour maintenant et pour plus tard ?

Avant d'innover, il faut garder des bases, et poursuivre le travail extraordinaire réalisé depuis plus de 35 ans. C'est ainsi que le cœur de notre action, le festival du mois d'Août, nous permettra "d'entrer dans la danse" pour 5 concerts variés autour de ce thème.

Mais dès cette année, nous aurons trois nouveautés marquantes :

- le début de réalisation d'un de nos souhaits, établir à partir de la musique des correspondances avec d'autres formes d'art ; ainsi l'exposition accompagnant le festival sera consacrée à la Belle danse, précurseur de la danse baroque puis classique ; c'est pourquoi aussi l'abbaye de Valsaintes nous accueillera pour une projection gratuite du très beau film "le roi danse".
- une plus grande insertion de nos activités dans le village et avec ses habitants ; nous nous associerons ainsi avec Vivre à Simiane, le jour de la Saint-Jean, pour offrir un concert gratuit dans la Rotonde ; toujours sur le thème de la danse, avec un riche panorama de compositeurs, mais avec une grande surprise dans l'orchestration, que je vous laisse découvrir...

Une ouverture vers le jeune public, dans un souci d'éducation artistique et musicale ; après la rentrée de Septembre, en liaison avec les enseignants et le Conseil municipal des enfants, une initiation sera proposée aux écoliers simianais par des professionnels de la région.

LES PAGES CULTURELLES

Pour les autres années, nous poursuivrons, si nos finances le permettent, dans cette voie, en accentuant les partenariats avec d'autres festivals (*Eglise Saint Christophe à Vachères, Rencontres musicales de Haute Provence à Forcalquier*) et d'autres partenaires (*Le Bleuet à Banon*) avec lesquels nous commençons à prendre contact.

On entend souvent dire que la programmation musicale ne serait pas assez variée, voire austère, et qu'il faudrait entendre d'autres musiques : alors, pourquoi "festival de musique ancienne" ?

Il est clair qu'un numéro entier de l'Écho simianais ne suffirait pas pour traiter cette question... Il faut d'abord rappeler que le lieu impose quelques contraintes : la Rotonde ne peut accueillir un piano de concert, pas plus qu'un chœur de 50 personnes ou un orchestre, même de chambre ; ceci pour des raisons de place bien sûr, mais aussi d'acoustique, de résonnance. Ensuite, parce que ce lieu a construit l'histoire du festival, son identité ; mais cette identité est multiple. Si nous étions des "puristes" absolus d'une musique ancienne estampillée comme telle, la Rotonde n'aurait jamais résonné de musiques composées après 1600 ! Or, bien entendu, depuis les troubadours jusqu'au début du XIX° siècle, c'est un foisonnement de musiques qui y ont été entendues, et il ne faut pas oublier qu'au XII° siècle, la musique des troubadours était alors de la musique ... contemporaine ! Et que dire des parcours et voyages musicaux qui y ont pris place, avec de la musique qui est encore celle chantée aujourd'hui dans les montagnes de certaines îles de la méditerranée pour ne citer qu'un seul exemple.

Claude Debussy, dont nous célébrons cette année le centenaire de la mort disait, à propos des musiques qui lui semblaient de mauvaise qualité, qu'elles étaient des musiques "que c'est pas la peine"... Notre souhait, c'est que nos spectateurs puissent ressentir, par les soirs d'été sous le regard énigmatique des figures de la Rotonde, que "c'était la peine" d'être là et d'écouter, et d'y prendre du plaisir et d'avoir envie d'en écouter encore, et d'en savoir plus.

INFORMATIONS UTILES

Les noms de rue dans le haut village

Voici un peu plus d'un an que la commission, désignée pour doter les rues de notre village de leurs noms, a complété la première phase de sa mission. Désormais, les rues du haut-village sont définitivement nommées. Des plaques indicatives ont récemment été apposées aux points stratégiques à l'intersection des voies. Afin de faciliter le travail des postiers et des fournisseurs, les habitants sont instamment priés de bien vouloir communiquer leur adresse nominative exacte aux diverses institutions et interlocuteurs. La deuxième phase de cette mission débutera probablement en septembre prochain et concernera les rues du bas-village, ainsi que les hameaux.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'entreprise Joassan Frères

L'entreprise a vu le jour au mois d'août 1968. C'est Robert JOASSAN *(famille Simianaise depuis plusieurs générations)* avec Nicole son épouse *(native du Revest du Bion)* qui partaient acheter à des agriculteurs des agneaux *(on les appelait des "maquignons")* qu'ils vendaient ensuite à des bouchers et aux particuliers dans toute la région. En 1998 Alain et Gilbert s'associent aux parents et baptisent la SARL "JOASSAN FRERES" sous la forme que nous connaissons à ce jour. En 2003 les deux frères veulent passer à la vitesse supérieure et s'installent à l'extrémité de la commune de Simiane en limite avec le Revest du Bion. A ce moment-là ils sont 4 personnes et réalisent un chiffre d'affaire de trois millions d'euros. En 2008 ils reprennent une société sur Aix les Milles et voient le nombre de salariés passer à quinze. Mais les infrastructures deviennent vite trop petites et en 2010 ils doublent la surface de l'atelier de découpe et de charcuterie. Aujourd'hui, la société emploie trente personnes (21 personnes sur Simiane, 5 sur Aix-les-Milles et 4 commerciaux). Elle vend vingt tonnes de viande et de charcuterie par mois à des bouchers, collectivités, restaurants, grandes surfaces en gros et demi-gros, ainsi qu'aux particuliers. Elle réalise un chiffre d'affaire de quinze millions d'euros sur dix départements de la région sud-est. Pour les livraisons ils possèdent douze camions frigorifiques, trois bétaillères et six voitures.

Les viandes proviennent essentiellement de France. Les agneaux sont de la région et sont abattus à Sisteron. La marque "DUO d'ALBION" a été créée pour des cochons nés et élevés dans le département des Hautes Alpes qui sont ensuite abattus à Gap. *Bien entendu, tout ceci est fait dans le respect des animaux*. Demain, un nouveau projet d'agrandissement est en cours sur le site de Simiane, celui-ci étant devenu trop exigu. Cette entreprise qui a vu le jour il y a 50 ans mérite d'être mieux connue des Simianais.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Aux Délices d' Alice, notre épicerie

Notre village souhaite la bienvenue et les meilleurs augures à notre nouvelle épicière, Cécilia Gerace.
Après de longs mois de cruelle incertitude de voir s'ouvrir à nouveau ce commerce de proximité tellement vital pour notre village, nous voilà enfin soulagés.
Aux services d'alimentation générale viennent s'ajouter un point presse, un dépôt de gaz, des formules de petite restauration et la terrasse ombragée. Une attention toute particulière est donnée à la qualité des produits frais *(légumes, fruits, trésors du terroir...)* mais aussi sur la diversité et la qualité des produits de charcuterie et de traiteur. Cécilia est la fille de l'excellent boucher Michel de Banon.
Le nom de l'enseigne a été choisi en fonction du prénom de sa fille Alice et nous nous réjouissons de pouvoir goûter tous ces délices. N'oublions pas que le succès et la pérennité d'un commerce de proximité tel que notre épicerie, se vérifie toujours en fonction de la solidarité des habitants de la commune. Inscrivez-vous auprès de Cécilia pour créer votre compte-fidélité.

Fleur de Cactus, la crêperie-saladerie du haut-village

Simone et Gus Gauchet, deux jurassiens fort sympathiques et volontaires, ont repris le flambeau de l'ancien "*Plaisir des Yeux*" pour le plus grand plaisir de nos papilles... Tout en privilégiant notre terroir, les artisans et les fournisseurs locaux, leur carte variée et gastronomique semble plus qu'alléchante. Salés ou sucrés, leurs mets mettent généreusement en évidence leur longue expérience dans l'univers culinaire. En effet, depuis plus de trente-cinq ans, Simone et Gus sillonnent l'hexagone entre Le Touquet et Argelès. Mais c'est pour Simiane qu'ils ont eu le coup de cœur. La salle peut certes accueillir, **midi et soir**, une vingtaine de couverts, mais la terrasse la complète avantageusement. "*Fleur de Cactus*" constitue un passage stratégique pour tous les visiteurs occasionnels, mais ce lieu est certainement un point de référence de choix pour les villageois, qui s'y retrouvent volontiers midi et soir.

VIE SOCIALE

Le Conseil Municipal des enfants

Depuis octobre 2016, Matthias ARNOUX, Arthur DALLAPORTA, Nohan FAYET, Mathis LERCARI-SUIRE, Marc-Ebens SAFFIOTTI, accomplissent avec beaucoup d'intérêt et de conviction leur rôle d'élus au sein du Conseil Municipal des enfants. Comme ils avaient eu peu de temps pour découvrir et exercer pleinement leur mission pendant l'année scolaire précédente, il a été décidé de ne pas organiser de nouvelles élections afin de les laisser cette année encore continuer à investir leur fonction et poursuivre leur mandat auprès de leurs camarades d'école et des enfants de la commune.

Deux conseils municipaux des enfants ont eu lieu depuis leur élection, le premier en mars 2017 et le second en novembre 2017. Comme les conseils précédents, il a, à nouveau, été question de l'amélioration des locaux et de la cour de l'école, de la réfection de l'aire de jeux et celle du terrain de sport. Les élus enfants ont également mis en avant d'autres sujets comme l'animation du village, son embellissement et sa propreté ainsi que l'accessibilité aux services publics de la commune (école, poste, salle des fêtes, mairie).

Les enfants avaient exprimé le souhait que des animations soient organisées pour mieux connaître leur village ; aussi, avec le concours de l'équipe enseignante, les élèves de l'école ont pu bénéficier d'une visite du château, commentée par Olivia BRINDLE, responsable du Bureau du Tourisme de Simiane. Dans ce même objectif, différents ateliers seront animés par Olivia au château cet été pour les enfants du village.
A la demande des enfants, la Mairie a fait, il y a quelques mois, l'acquisition de deux jeux de filets de cages de football ; l'un a été remis à l'école pour les activités sportives extérieures ; l'autre sert aux jeunes qui utilisent le terrain en dehors des horaires scolaires, à charge pour eux de l'enlever à chaque utilisation et de le garder en sécurité.

Par ailleurs, pour rendre nos jeunes élus plus actifs dans la mise en œuvre de décisions prises au Conseil Municipal des enfants, il a été prévu l'attribution d'une somme annuelle de 500 € pour permettre à ceux-ci de réaliser un souhait ou un projet particulier, dans la limite de ce montant. Les enfants élus devront faire remonter leur demande par le moyen d'une fiche transmise à la Mairie, ce document devant faciliter le suivi des dépenses.

Petit à petit, l'activité de Conseil Municipal des enfants prend donc de l'ampleur. En effet, avec beaucoup de spontanéité et à la fois de sérieux, nos enfants élus ont à cœur de représenter leurs camarades de classe et de réfléchir à des actions qui agrémentent la vie des enfants et apportent un dynamisme supplémentaire à la vie sociale de notre village.

VIE SOCIALE

Une nouvelle aire de jeux pour les enfants du village

L'aire de jeux datant d'une vingtaine d'années avait bien besoin de faire "peau neuve" ! Elle était même devenue dangereuse pour les enfants, certains jeux étant très abimés, les dalles du sol décollées et soulevées par les racines des arbres, les bancs en équilibre précaire.

C'était une requête réitérée du Conseil Municipal des enfants. Nos jeunes élus demandaient que des travaux de réfection soient réalisés pour permettre aux plus petits de mieux profiter de cet endroit. Ils avaient aussi exprimé le souhait que soit installé un mur d'escalade pour les plus grands. C'est chose faite depuis le mois de février !
Le toboggan et les jeux à ressort ont été remplacés ; un mur d'escalade a été ajouté ; les dalles du sol ont été enlevées et remplacées par un gravier "roulé" plus amortissant et plane ; une partie de la clôture a été changée et l'entrée a été aménagée pour rendre l'accès plus facile. Ce nouvel espace de jeux, ouvert aux enfants tout-petits jusqu'à 11 ans, obligatoirement accompagnés en ce qui concerne les plus jeunes, fait partie des aménagements prévus (*agrandissement de la salle des fêtes et aménagement de la place René Char*) pour faire du faubourg un cœur de village agréable et "vivant".

Animations jeune public cet été au château

Olivia BRINDLE, responsable du Bureau du Tourisme de Simiane, va animer en juillet et en août plusieurs ateliers pour les enfants.
Tous les lundis à 14h30 aura lieu **l'atelier de calligraphie médiévale** d'une durée de 45 minutes pour apprendre à écrire son nom et son prénom à la plume, en écriture gothique!
Le mercredi à partir de 14h30, les enfants pourront s'adonner **aux jeux de piste** et partir à la découverte du château grâce à une succession d'énigmes ! *(deux niveaux, durée : une heure)*
Enfin, tous les vendredis à 14h30, les enfants pourront créer leur propre blason et devenir un vrai chevalier ou une belle princesse en participant à **l'atelier de création de blason** d'une durée 45 minutes.
Grâce aux activités proposées par Olivia, les enfants pourront s'occuper pendant les vacances d'été et, surtout, découvrir de manière ludique et éducative le château de Simiane ainsi que certains procédés anciens d'écriture et autre.
La capacité d'accueil étant limité, il est prudent que les parents inscrivent préalablement leur(s) enfant(s) auprès de l'accueil du château.

INFORMATIONS DIVERSES ET VARIÉES

Comme chaque année, le 10 mai, nous avons commémoré le sacrifice des cinq aviateurs anglais qui ont perdu leur vie afin de préserver celle de nos anciens et notre liberté. Le Major Jean-Paul Monnier a brillamment orchestré cette émouvante cérémonie du souvenir, qui s'est déroulée en présence de la Députée des Alpes de Haute Provence, Madame Emmanuelle Fontaine Domeizel. De nombreux Maires et élus des villages environnants étaient également présents, ainsi que de nombreux simianais.

Le reportage télévisuel qui avait été réalisé l'année dernière dans notre village par Antenne 3, pour le compte de l'émission "Des Racines et des Ailes", et diffusé le 11 avril de cette année, a largement porté ses fruits en termes de fréquentation du Château et du village.
Tous n'avaient malheureusement pas pu suivre cette émission au moment où elle avait été diffusée, aussi, le lien ci-dessous pourra certainement les y aider :
https://www.youtube.com/watch?v=A6qvg0sEuyk&feature=share

Fidèle à la coutume annuelle, l'exposition collective des artistes de Simiane s'est tenue dans la Rotonde, sous l'égide -*pour la première fois*- de l'association "*Peindre à Simiane*" présidée par Isabelle Oudot. Cette année, le thème choisi était "*l'Arbre de Vie*". A chaque édition de cette manifestation culturelle ; un invité d'honneur a été convié à participer et cette année c'est un peintre de Rustrel qui a été choisi, Mr. Piet Engelman (*au milieu, sur la photo ci-contre, devant l'une de ses œuvres*).

Le Maire Louis Laudun, Isabelle Oudot, Piet Engelman, Florent Barruel et Georges Derie.